

# RAPPORT DE MISE EN ŒUVRE DU PGMR DE LA MRC DE L'ISLET – 2022

## OBJET

Ce rapport annuel présente l'état d'avancement au 31 décembre 2022 des actions inscrites au *Plan de gestion des matières résiduelles révisé 2016-2020*, en vigueur jusqu'au 31 décembre 2022.

## FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2022

- Tenue d'une consultation publique sur le projet de *Plan de gestion des matières résiduelles 2023-2029 de la MRC de L'Islet*;
- Adoption par règlement du PGMR 2023-2029, le 12 décembre 2022;
- Obtention de la certification ICI on recycle + de RECYC-QUÉBEC, pour les bureaux de la MRC de L'Islet;
- Suivi du *Projet pilote de récupération dans les établissements de la région qui génèrent de grandes quantités de matières organiques*, financé par RECYC-QUÉBEC dans le cadre de l'*Appel de propositions pour soutenir des projets visant la réduction, la récupération et le recyclage des matières organiques du secteur des ICI (APMOICI)*;
- Mise en œuvre du projet *Démarche régionale pour des lunchs sans produits à usage unique*, financé par RECYC-QUÉBEC dans le cadre de l'*Appel de propositions visant la réduction de l'utilisation de produits à usage unique (APRP2U)*;
- Mise en œuvre du projet de distribution de composteurs domestiques dans les municipalités de Saint-Damase-de-L'Islet et de Saint-Roch-des-Aulnaies. Projet financé par RECYC-QUÉBEC dans le cadre du programme *Aide au compostage domestique et communautaire (ACDC)*;
- Évaluation des options de gestion des matières organiques pour les municipalités du territoire;
- Dépôt de quatre demandes de financement auprès de RECYC-QUÉBEC dans le cadre du programme *Aide au compostage domestique et communautaire (ACDC)*, dans le but de fournir des composteurs domestiques aux citoyens des municipalités de Saint-Adalbert, Saint-Aubert, Sainte-Félicité, Sainte-Louise, Saint-Marcel, Saint-Omer et Tourville;
- Étude de faisabilité sur l'implantation d'un lieu de traitement par compostage dans la MRC de L'Islet, réalisée par la firme Solinov;
- Mise en œuvre de l'entente entre le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA) et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) permettant d'offrir aux MRC de Chaudière-Appalaches des services en information, sensibilisation et éducation sur le thème de la gestion des matières résiduelles;
- Poursuite du projet de récupération des plastiques agricoles, mise en place des points de dépôt et journée de démonstration de presse à ballots;
- Réalisation et diffusion de deux capsules vidéo sur les [résidus domestiques dangereux](#) et sur la [réduction à la source](#);
- Poursuite du *Projet régional innovant et structurant en économie circulaire pour Chaudière-Appalaches Est*, par Synergie Montmagny-L'Islet, financé par RECYC-QUÉBEC dans le cadre de l'*Appel de propositions pour la transition vers l'économie circulaire*, seconde édition.

## MATIÈRES RECYCLABLES

N°	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaires
1	Harmoniser les contrats de collecte, de transport et de traitement	Acheminement des matières recyclables vers la même destination de traitement en procédant à la signature d'une entente intermunicipale. Arrimage des contrats de collectes avec le contrat de traitement.	MRC	2020	Terminé	La MRC de L'Islet a signé un contrat de cinq ans (1 <sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2025) pour le transbordement, le transport, le tri et le traitement des matières recyclables de la collecte sélective, pour l'ensemble des municipalités de son territoire.
			Municipalités	2020	Terminé	Cinq (sur sept) municipalités du nord du territoire se sont entendues pour réaliser une analyse des possibilités de regroupements pour améliorer l'efficacité des collectes de matières résiduelles, incluant les matières recyclables. Un financement a été obtenu et une étude a été réalisée en 2021. Les sept autres municipalités du sud sont déjà regroupées au sein d'une régie.
2	Desservir les lieux publics municipaux et scolaires	Installation de contenants de récupération dans les lieux publics municipaux et scolaires.	Municipalités, commissions scolaires et écoles	2016	Terminé	De 2008 à 2016 plusieurs municipalités ont profité du programme de récupération hors foyer. Bien que le programme soit terminé, les municipalités comptent améliorer la desserte au besoin.
3	Promouvoir la participation des ICI et des immeubles à logements	Amélioration de la participation des ICI et des immeubles à logements qui sont desservies par la collecte sélective, en s'assurant qu'ils soient équipés de contenants adéquats.	Municipalités	2020	En cours	<p>Afin d'encourager les gestionnaires, les municipalités devraient instaurer une tarification incitative. La municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies a réalisé des démarches à ce sujet en 2020.</p> <p>La Régie de L'Islet-sud collecte tous les ICI de ses sept municipalités membres.</p> <p>Bien que la MRC de L'Islet n'offre pas de service-conseil aux ICI, elle poursuit ses efforts de promotion de l'économie circulaire par l'entremise du projet de symbiose industrielle Synergie Montmagny-L'Islet.</p>

N°	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaires
						<p>Les visites d'entreprises se sont poursuivies en 2022 et de nouvelles synergies ont été complétées, pour un tonnage évité à l'enfouissement estimé à 33 tonnes pour la MRC de L'Islet et 734 tonnes pour la Symbiose Montmagny-L'Islet.</p> <p>Le projet intitulé <i>Projet régional innovant et structurant en économie circulaire pour Chaudière-Appalaches Est</i>, financé par RECYC-QUÉBEC dans le cadre de l'<i>Appel de propositions pour la transition vers l'économie circulaire</i> a été mis en œuvre en 2021 et s'est poursuivi en 2022.</p>
4	Mettre de l'avant les avantages financiers de la récupération	Promotion des avantages financiers de la participation à la collecte sélective en distinguant les coûts à même les comptes de taxes des citoyens et les budgets municipaux.	Municipalités	2017	Non réalisé	Préparation d'une mini campagne d'information et d'un document à remettre aux citoyens par le biais des comptes de taxes.
5	Rentabiliser le centre de transfert de L'Islet-Sud	Optimisation des coûts de gestion pour les municipalités du sud, car ils sont significativement plus élevés que pour celles du nord de la MRC, étant donné l'étape supplémentaire du transfert.	Régie de L'Islet-Sud	2018 Étude 2019 Entente	Terminé	La Régie de L'Islet-Sud a optimisé les collectes en regroupant les municipalités de façon à remplir le camion.
6	Obtenir les données des récupérateurs privés	Obtention des données concernant les matières qui sont recyclées par les récupérateurs privés qui opèrent sur le territoire.	MRC	2017	En cours	Depuis la mise en place de Synergie Montmagny-L'Islet, la MRC a accès à plus d'informations concernant les catégories et les tonnages de matières résiduelles générées par les ICI. Mais, malgré les démarches, il est ardu d'obtenir des données, car les récupérateurs privés ne sont pas enclins à divulguer certaines informations.

N°	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaires
7	Dresser un portrait de la participation des ICI et des multilogements	Obtention des données concernant le nombre et le volume des contenants utilisés pour la collecte des matières recyclables par l'inscription d'une clause de mise à jour annuelle, par les entrepreneurs de ramassage, de l'inventaire des conteneurs et bacs roulants.	Municipalités	2018	Terminé	En prévision de la révision du PGMR, une compilation par municipalité du nombre et du volume des bacs et des conteneurs a été réalisée en 2020. La plupart des municipalités ont fourni en détail les informations.
8	Desservir l'ensemble des ICI et des multilogements	Implantation d'une collecte de conteneurs à chargement frontal dans la portion sud de la MRC et amélioration dans certaines municipalités du nord.	Régie de L'Islet-sud	2019	Terminé	La Régie de L'Islet-Sud collecte tous les ICI et multilogements de ses sept municipalités membres.
9	Adopter des règlements concernant la participation	Adoption de règlements municipaux afin d'interdire le dépôt de certaines matières dans les déchets.	Municipalités	2020	Non réalisé	Début de recherche et d'analyse de règlements existants. Déterminer la façon d'appliquer ce type de règlement sur l'ensemble du territoire.



N°	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaires
13	Ajouter des lieux de dépôt pour les résidus verts	Mise en place de lieux de dépôt accessibles aux municipalités du sud de la MRC.	MRC, municipalités	2017	Terminé	<p>Il y a maintenant trois écocentres en fonction dans la MRC, mais celui de la Régie qui dessert les sept municipalités du sud ne gère actuellement pas les résidus verts. La Régie n'a jamais eu de demandes à cet effet, car il semble qu'il n'y ait pas de besoins en ce sens. Lorsque les matières organiques seront collectées, le besoin sera encore moins grand. Il n'y a pas de collecte de feuilles dans les municipalités du territoire.</p> <p>Un projet d'implantation d'un lieu de dépôt municipal est en cours dans la municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies.</p>
14	Desservir les ICI de fort volume avec des collectes de conteneurs	Implantation d'une collecte de conteneurs, si le traitement mécano-biologique n'est pas retenu.	Régies, municipalités	2017	En cours	<p>Le projet pilote de récupération des MO dans les établissements de la région (financé par RECYC-QUÉBEC dans le cadre de l'<i>Appel de propositions pour soutenir des projets visant la réduction, la récupération et le recyclage des matières organiques du secteur des industries, commerces et institutions</i>) s'est poursuivi en 2022. Une <a href="#">vidéo</a> a été réalisée.</p>
15	Mesurer les boues de fosses septiques annuellement	Étude sur la possibilité d'effectuer une mesure annuelle des boues dans chaque fosse septique pour déterminer si elle doit être vidangée.	Municipalité	2019	Non réalisé	<p>La municipalité de Saint-Marcel a démontré un intérêt pour la mesure annuelle des boues, mais, pour le moment, la vidange des fosses systématique aux deux ans pour les résidences et aux quatre ans pour les résidences saisonnières demeure la norme.</p>

N°	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaires
16	Desservir l'ensemble du territoire par la vidange des fosses septiques	Mise en place d'un service de vidange des boues dans les municipalités de L'Islet et de Saint-Jean-Port-Joli.	Municipalité	2018	En cours	<p>La municipalité de Saint-Jean-Port-Joli a entrepris des démarches visant à implanter la vidange systématique des fosses septiques. Bien qu'elle ait fait une demande d'adhésion à l'entente intermunicipale gérée par la MRC couvrant neuf municipalités, elle a décidé de reporter le tout en 2024. Les municipalités de Sainte-Louise et de Saint-Aubert ont fait la demande d'adhérer au regroupement. L'appel d'offres prévu en 2023 comptera douze municipalités.</p> <p>La municipalité de L'Islet poursuit depuis quelques années son inventaire des installations septiques. Il n'est pas question de vidange systématique pour le moment par contre.</p>
17	Mieux planifier la vidange des boues municipales	Analyse de la pertinence de réduire le nombre d'années entre les vidanges, afin d'éviter la perte d'expertise par les municipalités d'une fois à l'autre.	Municipalité	Au fur et à mesure de l'échéance de vidange des étangs	En cours	Les vidanges des étangs se poursuivent selon le besoin des municipalités et elles sont réalisées par une entreprise qui détient l'expertise et qui est habilitée à valoriser les boues.

## CONSTRUCTION, RÉNOVATION, DÉMOLITION

N°	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaires
18	Obtenir les données des récupérateurs privés	Cueillette d'information auprès des récupérateurs privés des MRC de L'Islet et de Montmagny, afin de mieux connaître les quantités et la destination des résidus CRD générés, récupérés et valorisés.	MRC	2017	En cours	Depuis la mise en place de Synergie Montmagny-L'Islet, la MRC a accès à plus d'informations concernant les catégories et les tonnages de matières résiduelles générées par les ICI.  Mais, malgré les démarches, il est ardu d'obtenir des données, car les récupérateurs privés ne sont pas enclins à divulguer certaines informations.
19	Desservir l'ensemble des municipalités par des écocentres	Desserte à assurer pour les citoyens de la municipalité de Sainte-Louise.	Municipalité	2016  2018	Terminé  Terminé	Les municipalités de Sainte-Louise et de Saint-Damase n'ont pas d'entente particulière avec un écocentre. Mais les citoyens peuvent se départir de leurs matières dans trois écocentres du territoire, moyennant des frais selon les matières apportées.  L'écocentre privé et centre de tri de matériaux secs Gestion Éco-vert-Dur, situé à Saint-Jean-Port-Joli, est opérationnel et son offre se bonifie. Il a des ententes de services spécifiques avec les municipalités de Saint-Jean-Port-Joli et de Saint-Roch-des-Aulnaies.
20	Améliorer la gestion des résidus de construction, rénovation, démolition (CRD) générés par les municipalités	Élargissement de l'accès aux écocentres pour les municipalités qui ont de la difficulté à gérer les petites quantités de résidus de CRD.	MRC	2018	Terminé	L'écocentre privé et centre de tri de matériaux secs Gestion Éco-vert-Dur, situé à Saint-Jean-Port-Joli, accepte tous les ICI moyennant des frais.
21	Améliorer la gestion des résidus de CRD générés par les entrepreneurs	Restriction de l'accès aux centres de transferts afin de réduire l'enfouissement des résidus de CRD par les entrepreneurs.	Régies	2019	Terminé	La bonification de l'offre de service pour les entrepreneurs, par la mise en opération de Gestion Éco-vert-Dur, permet de réduire les quantités de résidus CDR enfouis. L'écocentre du Golf, situé dans la MRC de Montmagny, accepte aussi les résidus CRD des citoyens et des entreprises de la MRC de L'Islet.



N°	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaires
22	Atteindre une gestion exemplaire des résidus domestiques dangereux	Promotion des points de dépôts des résidus domestiques dangereux (RDD), et élargissement de la desserte pour les ICI.  À la base, cette mesure visait à assurer un compost de qualité advenant la mise en place du TMB.	Régies, municipalités, écocentres privés	2016	En continu  Terminé  En continu	Une capsule vidéo portant sur les RDD a été réalisée et diffusée en 2021.  Les points de dépôt municipaux pour la collecte des piles ont été uniformisés par la distribution de contenants dans les municipalités qui le désiraient.  Certaines entreprises ont de grandes quantités de résidus dangereux qui font actuellement l'objet de R&D avec l'accompagnement de Synergie Montmagny-L'Islet.
23	Desservir l'ensemble du territoire par des dépôts pour le textile	Absence de point de dépôt dans le sud de la MRC et à Saint-Jean-Port-Joli pour le textile.	MRC, régies	2016	Terminé	L'ensemble des 14 municipalités de la MRC ont leur bac de collecte pour le textile depuis juillet 2017. Le service de collecte est effectué par L'Élan collectif. En 2022, on estime que 128 tonnes de textile ont été collectées.
24	Valoriser les matières issues des collectes municipales d'encombrants	Modification du mode de collecte des encombrants pour favoriser leur recyclage.	Régie de L'Islet-Sud, MRC	2019	Terminé  Terminé  Non réalisé	La Régie de L'Islet-Sud achemine dorénavant les encombrants pour qu'ils soient récupérés dans un centre de tri de matériaux secs.  La municipalité de L'Islet récupère les encombrants des citoyens par un système de collecte sur appel.  Les autres municipalités devront réfléchir à un mode de gestion qui favoriserait le recyclage.
25	Ajouter des points de vente pour les matières réutilisables	Mise en place d'un lieu de réemploi dans le sud du territoire.	Régie de L'Islet-Sud, MRC	2020	Terminé	Il y a actuellement trois lieux de réemploi dans le sud du territoire.

## MATIÈRES RÉSIDUS ULTIMES

N°	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaires
26	Caractériser les matières éliminées	Caractérisation des matières éliminées afin de pouvoir cibler les efforts à déployer.	MRC	2018	Terminé	Une caractérisation des déchets a été réalisée par un consultant en 2020.
27	Étudier l'opportunité d'enfouir localement les matières éliminées	Rationalisation du transport par l'enfouissement des déchets dans les limites du territoire de la MRC.	Régie de L'Islet-Sud	2018	Non réalisé	Il n'est pas prévu de réaliser une étude technico-économique concernant la conversion du LES de Sainte-Perpétue en LET répondant aux normes actuelles.
28	Regrouper les services de collecte	Regroupement des cinq municipalités du nord pour qu'elles puissent procéder conjointement à un appel d'offres.	Municipalités du nord	2016	En cours	Cinq municipalités du nord du territoire se sont entendues pour réaliser une analyse des possibilités de regroupements pour améliorer l'efficacité des collectes de déchets. Un financement a été obtenu et une étude a été réalisée en 2021. Un appel d'offres regroupé a été lancé en 2022.
29	Optimiser les parcours de collecte	Rationalisation du transport par l'optimisation des parcours, permettant la collecte des matières dans plus d'une municipalité à la fois.	Régie de L'Islet-Sud, municipalités	2019	Réalisé	La Régie de L'Islet-Sud a optimisé les collectes en regroupant les municipalités de façon à remplir le camion.
30	Obtenir les données des ICI qui éliminent des matières de façon autonome	Instauration d'outils réglementaires permettant de documenter la destination et les quantités éliminées par les ICI, hors collecte municipale.	MRC	2017	Non réalisé	Depuis la mise en place de Synergie Montmagny-L'Islet, la MRC a accès à plus d'informations concernant les catégories et les tonnages de matières résiduelles générées par les ICI.  Mais, malgré les démarches, il est ardu d'obtenir des données, car les récupérateurs privés ne sont pas enclins à divulguer certaines informations.
31	Mettre sur place une tarification incitative	Instauration d'un mode de taxation qui tienne compte du volume de déchets générés.	MRC	2019	En cours	Les municipalités de Saint-Jean-Port-Joli et de Saint-Roch-des-Aulnaies ont établi la taxation en fonction du volume des contenants utilisés.  Cet exercice devrait être réalisé par les autres municipalités.